



Directeur/directrice de la prévention
Mandat de 2 ans

Assiste aux assemblées des membres et du conseil d'administration.

S'occupe de la sécurité routière.

Est responsable de la journée de réadaptation.

Est responsable de la sécurité lors des activités de l'association, comme le café rencontre.

Mise en candidature de : _____
au poste de directeur/directrice de la prévention d'AM St-Hubert.

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Date : _____